

DELIBERATION N° 30

Demande de subvention auprès de la communauté d'agglomération de la région dieppoise - exposition Sickert à Dieppe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 32

LE QUATRE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE

Le conseil municipal de la Ville de Dieppe s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du maire en date du 28 janvier 2016 et sous la présidence de Monsieur Sébastien Jumel, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia (de la question n°1 à la question n°28) , Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. LECANU Lucien (de la question n° 5 à la question n° 36), M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. DESMAREST Luc, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. CAREL Patrick, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël; Mme ANGER Elodie, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean (de la question n° 1 à la question n° 21), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra, M PESTRINAUX Gérard, Mme LEVASSEUR Virginie,

Sont absents et excusés : M. LECANU Lucien (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme RIDEL Patricia (de la question n° 29 à la question n° 36), Mme QUESNEL Alice, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme AVRIL Jolanta, Mme THETIOT Danièle (de la question n° 6 à la question n° 36), Mme OUVRY Annie, M BAZIN Jean (de la question n° 22 à la question n° 36)

Pouvoirs ont été donnés par : Mme RIDEL Patricia à M Langlois Nicolas (à partir de la question n° 29), M. LECANU Lucien à M. JUMEL Sébastien (de la question n° 1 à la question n°4), Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle à Mme BUICHE Marie-Luce, Mme AVRIL Jolanta à M WEISZ Frédéric, Mme QUESNEL Alice à M. LEFEBVRE François, Mme THETIOT Danièle à M PETIT Michel (à partir de la question n° 6), Mme OUVRY Annie à Mme ORTILLON Ghislaine, M BAZIN Jean à M. GAUTIER André (à partir de la question n° 22).

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Rapporteur : Sabine Audigou, adjointe au maire,

Le musée de Chichester, Pallant House Gallery (West Sussex) a organisé du 4 juillet au 6 octobre 2015, une importante exposition *Sickert in Dieppe*. Le Musée de Dieppe reprendra cette exposition et l'enrichira, afin de la présenter du 25 juin au 26 septembre 2016, pour le festival *Normandie Impressionniste III*.

Walter Sickert (Munich 1862-Bathampton 1942), peintre anglais d'origine danoise, est de loin le plus renommé de ceux qui ont fréquenté Dieppe à la fin du 19^e et pendant le premier quart du 20^e siècle. Ami très proche de Jacques-Émile Blanche, il est avec lui un des principaux pivots entre les cultures anglaise et française qui influença largement l'évolution de la peinture anglaise à partir du mouvement impressionniste.

Le thème du festival étant le portrait, l'exposition pourrait être considérée comme un portrait de la Ville par le peintre. Y seront associés des portraits de la collection permanente du Musée de Dieppe, contemporains de la période Impressionniste.

Vu le code général des collectivités territoriales en son article L2121-29,

Considérant :

- le souhait de la Ville de Dieppe de proposer une exposition « Sickert à Dieppe », dans le cadre du festival Normandie Impressionniste III,
- la possibilité pour la Ville de Dieppe de solliciter une subvention auprès de Dieppe Maritime,
- l'avis formulé par la commission n°2 en date du 26 janvier 2016,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

- 32 voix "pour " : Groupe "Dieppe Ecologique et Solidaire" - groupe "Elus Citoyens, Républicains et Communistes de Dieppe", le groupe "Unis pour Dieppe",

- Le groupe "Dieppe au coeur" ne participe pas au vote.

- décide de solliciter auprès de la communauté d'agglomération de la région Dieppoise, une subvention au taux le plus élevé possible.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien Jumel**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :**

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire